

A la recherche du travail perdu. Partie 1, Augmenter la productivité des ressources pour sauver l'emploi

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1256

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(red) *Sous ce titre, nous inaugurons une série d'articles sur les problèmes liés aux transformations que connaît le travail dans la société contemporaine et les diverses solutions préconisées pour faire face à ces évolutions.*

Augmenter la productivité des ressources pour sauver l'emploi

RÉFÉRENCES

Ernst Ulrich von Weizsäcker, Amory B. Lovins, L. Hunter Lovins, *Faktor vier: Doppelter Wohlstand, halbiertes Naturverbrauch*, München, Droemer Knauer, 1995

Interview de von Weizsäcker dans la *Basler Zeitung* du 20 avril 1996

(jd) La pression de la concurrence impose la rationalisation des méthodes de production. De manière classique, l'abaissement des coûts passe par la suppression massive des emplois. Face à ce paradoxe qui voit la production des biens et des services augmenter en même temps que le taux de chômage, les pouvoirs politiques font la dure expérience de l'inefficacité des instruments classiques de relance. C'est le paradigme même du progrès qui est en question.

Depuis le moyen-âge, la civilisation occidentale s'est construite sur deux piliers: l'exploitation accrue des ressources naturelles et l'augmentation de la productivité du travail. Aujourd'hui le facteur travail est abondant alors que les ressources naturelles se font plus rares. Si l'on veut dépasser la coexistence paradoxale de la croissance et du chômage, c'est sur la productivité des ressources et non sur celle du travail que l'effort doit porter.

Entre économie et rentabilité

Cette idée toute simple est défendue par Ulrich von Weizsäcker, un chercheur allemand qui dirige l'Institut pour le climat,

l'environnement et l'énergie de Wuppertal, dans un ouvrage publié l'an dernier avec Amory Lovins, un spécialiste américain de l'énergie.

Von Weizsäcker et Lovins ne sont pas de doux rêveurs. Lorsqu'ils affirment que la productivité des ressources naturelles pourrait être multipliée par quatre – d'où le titre de leur ouvrage *Facteur quatre* –, ils sont à même d'illustrer leur propos par cinquante exemples concrets qui mettent en jeu exclusivement des technologies éprouvées. Pour certaines ressources, l'amélioration de l'efficacité pourrait être plus impressionnante encore: à prestations égales, il serait possible de se contenter du dixième ou même du vingtième du mazout consommé actuellement, du cinquième du carburant fossile.

Pourquoi dès lors cette mine d'économie n'est-elle pas exploitée? Essentiellement par manque de rentabilité. La voiture à faible consommation – 1,5 litres aux 100 km – ne constitue pas une impossibilité technique. Si les constructeurs ne se lancent pas, c'est par crainte de ne pas susciter une demande suffisante pour rentabiliser leurs investissements. D'où la nécessité de créer un cadre favorable aux innovations techniques, une tâche qui incombe d'abord aux pouvoirs publics: incitations financières, interdictions mais surtout suppression de toutes les subventions qui stimulent la consommation des ressources, notamment énergétiques.

Planification du moindre coût

L'écologisation de la fiscalité – imposer l'usage des ressources naturelles plutôt que le travail – représente bien sûr un instrument important d'encouragement des technologies plus efficaces. Mais il n'est pas le seul. Von Weizsäcker rappelle le concept de planification au moindre coût («Least Cost Planning») élaboré par son ami Lovins. Aucune énergie nouvelle n'est produite tant qu'il est possible d'en économiser à un moindre coût. Ainsi les producteurs américains, alertés par le coût croissant de construction des nouvelles centrales de production d'électricité et par l'opposition de l'opinion à l'énergie nucléaire, ont choisi d'investir dans l'usage ménager de l'énergie. Plusieurs villes allemandes ont adopté ce mode de gestion qui doit permettre à terme de diminuer d'un tiers la consommation d'électricité. ■

Annexe de l'édito

En développant devant le Conseil national sa motion en faveur d'une révision totale de la Constitution fédérale – nous sommes alors en juin 1966 – le libéral bâlois Peter Dürrenmatt déclare que cette révision doit être l'occasion d'un profond renouveau, notamment pour ce qui est de la fonction, des compétences et des rapports entre les trois grands pouvoirs, à savoir le peuple et les cantons, l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral.

«Il s'agit de clarifier la répartition du pouvoir, les responsabilités respectives, de parvenir à un gouvernement responsable, capable d'agir et de prévoir, d'instituer un gouvernement et un parlement forts. Vous savez à quoi cela fait référence: le nombre des Conseillers fédéraux, la nécessité et les limites d'un gouvernement de tous les partis, la procédure de sélection et d'élection, la revalorisation du poste de chancelier, la question des secrétaires d'Etat, pour ne citer que quelques aspects».